

LA

CEEF

juin 87

N°14

PERIODIQUE TRIMESTRIEL

2	12
Sommaire	Nouvelles internationales
	Lu dans le journal officiel des Communautés Européennes Séminaire de Piacenza (Italie) Nouvelle en bref
3	14
Le mot de la Présidente	Nouvelles des Comités
4	17
Chronique médicale	Documentation-Information
Etat actuel des essais thérapeutiques en Sclérose en Plaques	Lu pour vous Formation en informatique
6	21
Chronique sociale	Courrier des lecteurs
Allocations familiales pour handicapés et invalides Nouveau tarif social spécifique pour l'électricité Des nouvelles du groupe Logement	Rôle de la rate dans la Sclérose en Plaques Intérêts de certains traitements parallèles dans la S.P. A propos de l'Isoprinosine
10	22
Semaine de la Sclérose en Plaques	Témoignages
11	Moins d'indifférence pour la différence
Nouvelles nationales	
Un film à voir	
Comité de rédaction	
M ^{me} Baader	M ^{me} Hustin
M. Baader	M. Mairiaux
E. Craenhals	M. Renard
V. Debry	M ^{me} vander Straeten
Dr. Gonsette	
Mise en Page	
V. Debry	
Maquette et Graphisme	
E. Lefebvre. Centre d'éducation du Patient A.S.B.L.	

Chers amis,

Aujourd'hui, je désire attirer votre attention sur des points qui me paraissent essentiels :

— D'abord, dégager les grandes lignes de **l'assemblée générale** qui s'est tenue à Melsbroek le 28 Mars. Le nombre important de S.P. et de membres des comités provinciaux qui y ont assisté, montre l'intérêt qu'ils portent à la Ligue Communauté Française considérée comme une entité :

— une entité « **PLAQUE TOURNANTE** » des idées nouvelles, des initiatives et des demandes des provinces.

— une entité « **STABLE** » grâce à la collaboration des provinces à sa gestion.

— une entité « **INTERLOCUTEUR VALABLE** » pour les pouvoirs publics puisque, aujourd'hui, représentative d'un grand nombre.

— Ensuite, donner les conclusions et décisions prises par le « **Groupe Logement** », après une année de travail sous la guidance d'un spécialiste aujourd'hui engagé au cabinet du Ministre Poulet, et à la suite de consultations importantes et nombreuses à tous les niveaux. Comme vous le lirez dans ce journal, le volet concernant le logement des plus handicapés parmi vous, reste à étudier. Le « Groupe Logement », en collaboration avec les comités provinciaux, y sera spécialement attentif.

— Annoncer, enfin, **la semaine de la sclérose en plaques** qui aura lieu, à nouveau cette année, par province. Je sais que certains

d'entre vous désiraient beaucoup une journée de la Ligue Communauté Française comme celle qui a eu lieu à Hélecine en 1985. Mais l'éloignement de certaines provinces et les différentes disponibilités de temps des responsables provinciaux n'ont pas permis ce choix cette année.

Lisez donc attentivement ce qui se fera dans votre province ou attendez les convocations qui vous seront envoyées : plusieurs comités ne peuvent encore aujourd'hui, donner toutes les précisions nécessaires sur ce qu'ils organiseront. Les affiches de la SEMAINE seront à votre disposition fin Juin. J'espère que vous aurez à cœur de les mettre à vos fenêtres et de les distribuer partout où vous le pourrez.

N'oubliez surtout pas que vos remarques et suggestions sont les bienvenues...

Colette vander Straeten

(Le rapport de l'année 1986 peut être obtenu au secrétariat sur demande et au prix de 86 francs).

Etat actuel des essais thérapeutiques en sclérose en plaques

Plusieurs communications concernant les essais thérapeutiques actuellement en cours dans la Sclérose en Plaques ont été présentées dans le cadre de la réunion annuelle de l'Académie Américaine de Neurologie en avril 1987. Ces efforts pour ralentir ou même arrêter l'évolution de la maladie intéressent les patients au premier plan et nous croyons utile de les résumer.

Pour la première fois, une étude californienne utilisant le cyclophosphamide (Endoxan) n'a montré aucune différence en ce qui concerne l'évolution de deux groupes de malades, l'un ayant reçu de l'Endoxan et l'autre un placebo, (substance inactive). Ce travail qui est le seul jusqu'à présent à mettre en doute l'efficacité de l'Endoxan chez certains malades a fait l'objet de plusieurs critiques. Les principales concernent les doses d'Endoxan nettement inférieures à celles utilisées par d'autres chercheurs, la durée de l'étude ne dépassant pas deux ans, et le petit nombre de patients suivis (22 traités et 22 non traités). Malgré que cet essai ait été réalisé en simple aveugle (les médecins qui évaluaient régulièrement l'état des patients ne savaient pas si le malade avait été traité ou non), l'opinion générale fut qu'il présentait trop d'imperfections pour mettre sérieusement en doute l'efficacité de l'Endoxan.

Plusieurs études cliniques concernaient les interférons, dont il existe trois variétés ayant chacune des effets différents et désignés par les lettres grecques alpha, bêta et gamma. On se rappelle que lors de la réunion de l'Académie de Neurologie Américaine de l'an dernier, une des présentations les plus remarquées concernait le fait que l'administration d'interferon gamma à des malades S.P. avait provoqué des poussées. Cette année, les communications faisaient le point des résultats obtenus avec l'interferon bêta injecté directement dans le liquide céphalo-rachidien ou par voie sous cutanée. Dans les deux études l'interferon bêta, au contraire de l'interferon gamma, entraîne une réduction des poussées.

Cette substance pourrait agir soit en améliorant les fonctions de certains globules blancs (lymphocy-

tes) impliqués dans l'évolution de la maladie, soit en maîtrisant une infection virale chronique, dont les réveils successifs seraient à l'origine des poussées.

L'interferon bêta est relativement bien toléré. Il provoque chez la plupart des malades traités une réaction comparable à un état grippal dans les jours qui suivent l'injection. Ces réactions sont facilement maîtrisées par des anti-inflammatoires banaux. L'avis général fut donc que, quelle que soit la façon de l'administrer, l'interferon bêta paraît un traitement possible de la S.P. Il sera probablement étudié chez davantage de malades, pour préciser les modalités d'application et l'efficacité.

L'administration alternée d'azathioprine (Imuran) et de cortisone pendant plusieurs années (2 à 3 ans) freine l'évolution de la maladie par comparaison à un groupe de patients non traités. Cet effet n'est malheureusement que transitoire: évident après un an, il diminue à la fin de la deuxième année et disparaît après la troisième. Ce traitement ne paraît donc pas d'un grand avenir.

Il en est de même de certaines techniques d'immuno-suppression agressive comme l'exposition aux rayons X des organes fabriquant les lymphocytes. Des essais préliminaires indiquent un effet favorable sur l'évolution de la S.P. mais les risques à long terme interdisent d'en faire un traitement de routine. Pour y remédier, une étude utilise l'irradiation des globules blancs en dehors de l'organisme (circulation extra-corporale). Plusieurs essais cliniques encore au stade préliminaire sont également en cours. Ils sont tous basés sur le fait que des modifications dans le nombre et surtout dans la fonction de certains lymphocytes sont associées à l'évolution de la S.P. Diverses substances sont susceptibles d'améliorer le fonctionnement des lymphocytes chargés de maîtriser les réactions immunitaires anormales. De telles substances sont parfois découvertes par hasard, mais le plus souvent grâce à des recherches en laboratoire. Dans ce domaine, les cultures de lymphocytes sont de plus en plus fréquemment utilisées et l'encéphalite allergique expérimentale (EAE) reste le modèle le plus proche de la S.P. Ce dernier est particulièrement intéressant pour rechercher des substances pouvant éventuellement avoir une influence favorable

sur cette maladie. A noter que des produits moins nocifs que l'Endoxan et beaucoup plus actifs ont été découverts.

Tous les produits faisant actuellement l'objet de recherches cliniques agissent sur le système immunitaire, mais le plus souvent nous ne connaissons qu'imparfaitement leur mécanisme d'action. Parmi les plus récents, citons la desferrioxamine (Desferal), la colchicine et l'héparine à très faible dose. Ces trois substances ont des effets biologiques très différents : la première est utilisée dans les empoisonnements par le fer, la seconde est un anti-inflammatoire (traitement de la goutte) et la troisième est employée pour prévenir les thromboses veineuses et les embolies. Tous ont cependant en commun une action sur certains lymphocytes. Trois études cliniques sont actuellement en cours avec ces substances.

Une étude clinique plus sophistiquée est appelée « vaccination lymphocytaire », quoique le terme soit incorrect. Le principe en est de prélever des lymphocytes chez un malade, d'améliorer leur fonctionnement en les soumettant brusquement à une hyperpression, et de les réinjecter ensuite. Rappelons les études cliniques en cours utilisant les anticorps monoclonaux pour détruire spécifiquement certaines variétés de lymphocytes.

A côté de ces recherches visant à modifier l'évolution de la maladie, d'autres, dont on parle moins souvent, tentent de maîtriser certains symptômes particulièrement gênants pour les malades, comme la fatigue, les problèmes de vision, les raideurs, les troubles vésicaux, etc... Divers médicaments comme l'Amantadine, la 4-Aminopyridine, le Verapamil, etc... sont ainsi à l'essai, sans obtenir jusqu'à présent d'effets spectaculaires ni surtout permanents.

Pour terminer, nous croyons intéressant de donner une liste (incomplète !) des études cliniques actuellement en cours, recensées dans divers pays par la Fédération internationale et basées sur des concepts parfois très différents. Elles peuvent schématiquement être divisées en techniques agissant

- sur une infection virale éventuelle : Acyclovir, Interferon;
- sur le système immunitaire : Azathioprine, Cyclophosphamide, Cyclosporine, Desferrioxamine, irradiation des organes lymphoïdes, irradiation ex-

tracorporéale du sang, héparine, interférons, lymphocytoplastaphérèse, anticorps monoclonaux, acide rétinoïque, « T cell » vaccination, Thymosine, Transfer factor, ultrafiltration.

En ce qui concerne les traitements « empiriques » c'est à dire ceux qui n'ont qu'une base scientifique très imparfaite ou même parfois inexistante, citons : magnétothérapie, oxygène hyperbare, stimulation de la moëlle épinière.

Pour la plupart des expérimentations reprises dans cette liste, il est encore impossible d'en définir l'utilité réelle ni, pour les plus récentes d'en prévoir l'efficacité. Toutefois leur nombre et leur diversité montrent avec quelle ingéniosité et quel acharnement les scientifiques du monde entier tentent de trouver le traitement qui bientôt, nous l'espérons, permettra de stabiliser la sclérose en plaques.

Dr R. Gonsette

Médecin Directeur, Clinique de la S.P. Melsbroek

Le Compte Electronique de la CGER.
La nouvelle banque.

TELES
1 59 008 2416390 80
Bancontact

CGER
nous sommes à vos côtés

Allocations familiales pour handicapés et invalides

(invalide personne ayant un handicap dû à un accident)

Les prestations de la Sécurité Sociale sont assurées aux handicapés comme à toutes autres personnes dans les mêmes conditions d'âge, de scolarité, d'apprentissage, etc... Les handicapés bénéficient, en plus, d'un régime particulier en matière d'allocations familiales.

Voici les taux en vigueur à partir du 1^{er} Avril 87. Attention, les allocations familiales sont amputées d'un montant forfaitaire de 375 Frs/mois et par famille à quelques exceptions près (personnes économiquement et socialement défavorisées ne gagnant pas plus que le salaire mensuel minimum garanti).

Quelques précisions

L'enfant handicapé bénéficie des allocations familiales ordinaires ou majorées, selon le cas, jusqu'à l'âge de 25 ans s'il est atteint d'une incapacité de travail de 66% au moins.

Au-delà de 25 ans, il peut continuer à bénéficier des allocations familiales sans limite d'âge s'il est totalement incapable d'exercer une profession quelconque en raison de son état physique ou mental ou s'il est atteint de plus de 66% d'incapacité de travail et est occupé dans un atelier protégé créé ou agréé par le Fonds national de reclassement social des handicapés.

Les textes prévoient également une allocation supplémentaire dont peuvent bénéficier les enfants bénéficiaires d'allocations familiales, âgés de moins de 25 ans et qui sont atteints d'une insuffisance ou diminution de capacité physique ou mentale de 66% au moins.

L'incapacité de l'enfant handicapé doit avoir pris cours avant que celui-ci ait perdu la qualité de bénéficiaire d'allocations familiales parce qu'il a atteint la limite d'âge prévue par la législation.

L'allocation supplémentaire s'ajoute au montant de l'allocation familiale dont l'enfant bénéficierait s'il n'était pas handicapé.

Il convient de signaler deux mesures à caractère résiduaire, c'est à dire qui sont applicables à défaut d'intervention d'autres dispositions.

a. Le handicapé qui n'exerce aucune activité professionnelle lucrative et bénéficie en vertu de la législation relative à l'octroi d'allocations aux handicapés d'une allocation calculée sur base d'une incapacité permanente de travail d'au moins 65%, a droit aux allocations familiales au taux majoré pour enfants de travailleurs invalides, ceci pour les enfants qui sont exclusivement ou principalement à sa charge. D'autre part, le conjoint survivant d'un handicapé a droit aux allocations familiales au taux ordinaire pour les enfants qu'il élève et du chef desquels le handicapé pouvait lors de son décès prétendre à des allocations familiales.

b. L'enfant qui est atteint d'une incapacité de travail de 66% au moins, qui ne bénéficie pas d'une allocation en vertu de la législation relative à l'octroi d'allocation aux handicapés et qui ne bénéficie pas déjà d'allocations familiales pour travailleurs salariés ou indépendants, peut bénéficier d'allocations familiales jusqu'à l'âge de 25 ans, à la double condition que l'incapacité de travail ait commencé avant qu'il ait atteint la limite d'âge prévue par les textes ou qu'il soit occupé dans un atelier protégé et que, d'autre part, il soit à la charge exclusive ou principale d'une personne physique.

Allocations familiales pour enfants de travailleurs handicapés (salariés).

1 ^{er} enfant	4.382 F
2 ^{ième} enfant	4.532 F
3 ^{ième} enfant et chacun des suivants	5.894 F
Suppléments d'âge pour enfant de 1 ^{er} rang : de 6 à 12 ans : + 603 F; de 12 à 16 ans : + 953 F; de plus de 16 ans : + 1.357 F.	

Allocations familiales pour enfants de travailleurs handicapés (indépendants).

1^{er} enfant 4.383 F
 2^{ième} enfant 4.533 F
 3^{ième} enfant et chacun des suivants 5.894 F
 Suppléments d'âge : de 6 à 12 ans : + 602 F; de 12 à 16 ans : + 953 F; de plus de 16 ans : + 1.160 à 1.356 F.

Allocations supplémentaires pour enfants incapables ou handicapés âgés de moins de 25 ans (salariés)

Par enfant 9.599 F
 Suppléments d'âge : de 6 à 12 ans : + 603 F; de 12 à 16 ans : + 953 F; de plus de 16 ans : + 1.357 F.

Allocations supplémentaires pour enfants handicapés de moins de 25 ans (indépendants).

Par handicapé 9.598 F
 Suppléments d'âge : de 6 à 12 ans : + 602 F; de 12 à 16 ans : + 953 F. de plus de 16 ans : + 1.160 à 1.356 F.

Renseignements complémentaires :

Association des Caisses d'allocations familiales (salariés), rue du Commerce, 124 (bte 5). 1040 Bruxelles; ou Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants, place Jean Jacobs, 6. 1040 Bruxelles.

Notre tableau a pu être dressé grâce à leur collaboration et à celle du Ligueur.

Le service social

Comptez sur nous.

Nous sommes belges.

Notre personnel, nos capitaux et notre direction sont belges à 100 %. Nous connaissons donc très bien le marché belge. Et nous offrons à nos clients un service entièrement tourné vers leurs besoins quotidiens.

FINA s.a. Filiale de petrofina s.a.
 Rue de la Science 37 - 1040 Bruxelles (02) 233 99 33

Carburants • Lubrifiants • Mazout de chauffage

Nouveau tarif social spécifique pour l'électricité

A) Qui peut bénéficier de ce nouveau tarif social spécifique ?

1- Tout abonné dont la consommation d'électricité ne dépasse pas 750 kWh par an et qui peut prouver que lui-même ou qu'un ascendant ou descendant ou époux/épouse résidant sous le même toit bénéficie :

a) du minimum de moyens d'existence (minimex) accordé par le CPAS de sa commune en vertu de la loi du 07.08.74 ou;

b) du revenu garanti aux personnes âgées accordé en vertu de la loi du 01.04.69 ou;

c) d'une allocation spéciale pour handicapés accordée en vertu de la loi du 27.06.69 ou;

Les bénéficiaires d'une allocation d'attente, soit du revenu garanti aux personnes âgées, soit d'une allocation spéciale pour handicapés, accordée par le CPAS, peuvent également bénéficier de ce tarif.

2- Tout abonné d'électricité appartenant à l'une des catégories sociales ci-dessus, chez qui un disjoncteur de 2 A est placé.

B) Quel est l'avantage de ce tarif social spécifique ?

Les abonnés qui bénéficient du tarif social spécifique paient le kWh au prix du tarif normal, mais sont **exempts du paiement de la redevance fixe.**

C) Comment obtenir ce tarif social spécifique ?

Les abonnés existants ou nouveaux qui appartiennent à l'une des catégories sociales susmentionnées doivent introduire leur demande d'attribution du tarif social spécifique auprès de leur distributeur d'électricité, soit par écrit, soit au centre d'accueil du distributeur.

Cette demande sera accompagnée de documents probants, selon le cas :

— les personnes qui reçoivent du CPAS de leur commune un minimum de moyens d'existence (minimex) présenteront une attestation émise par le CPAS certifiant qu'elles ont bénéficié de ce mini-

mex durant au minimum un mois entier pendant la période de consommation considérée;

— les personnes âgées qui reçoivent un revenu garanti présenteront une copie de la notification officielle de l'octroi du revenu garanti ainsi qu'une souche récente du paiement.

— les handicapés présenteront la preuve (datant au maximum de 5 ans) qu'ils bénéficient d'une allocation spéciale pour handicapés.

— les personnes âgées, ayant introduit une demande en vue de l'obtention du revenu garanti mais ne disposant pas encore d'une attestation officielle, présenteront un certificat délivré par le CPAS.

Ces personnes devront également faire la preuve qu'elles habitent effectivement à l'adresse pour laquelle le tarif social spécifique est demandé (en présentant leur carte d'identité).

Des nouvelles du groupe logement

Fin 1985, la campagne de récolte de fonds organisée par notre Présidente Nationale, la Princesse Jean de Merode, a réuni pour la Ligue Communauté Française une somme de plus ou moins 21,5 millions.

Les donateurs avaient été sollicités dans le but de créer une maison d'accueil pour les personnes atteintes de sclérose en plaques.

En mars 1986, un groupe de travail a été constitué en vue de formuler des propositions basées sur des données objectives pour une utilisation optimale des fonds récoltés et, une fois ces propositions agréées, d'en poursuivre la réalisation.

Pour se baser sur des données objectives, il fallait :

— faire préciser par les malades leurs souhaits et leurs besoins : un questionnaire envoyé à 1000 S.P. de la Communauté Française a permis de dégager des tendances. De plus, un certain nombre de handicapés ont été interrogés au cours d'entretiens personnels;

— recueillir l'opinion de personnes qui s'occupent de malades et sont en contact permanent avec

eux : les médecins et les services sociaux provinciaux;

— comparer les réalisations existantes, par la visite de centres d'hébergement et de maisons d'accueil dans diverses villes du pays, et par des entretiens avec leurs responsables;

— s'assurer enfin de la concordance de nos vues avec celles des autorités dans l'espoir de subsidiations supplémentaires à la construction ou à l'aménagement, et, indispensable, des subsides à la gestion journalière.

Les contacts et analyses qui ont été faits, ont permis trois conclusions :

— une tendance très nette des malades à souhaiter rester chez eux, dans un logement adapté à leur handicap. Un courant moins marqué mais significatif va vers une formule d'accueil sous forme de logements disséminés avec possibilité d'aide à la vie journalière;

— le contexte politique actuel ne permet pas de se faire beaucoup d'illusions sur des subsidiations complémentaires importantes;

— il convenait de proposer immédiatement des applications pratiques pour ne pas faire attendre les malades et pour prouver aux autorités notre volonté d'aller de l'avant.

Ces solutions sont basées sur les principes et répartitions ci-après :

— Les montants seront systématiquement répartis entre les provinces proportionnellement à la population de celles-ci :

Bruxelles et Brabant Wallon : 30,5%

Hainaut : 30,5%

Liège : 24%

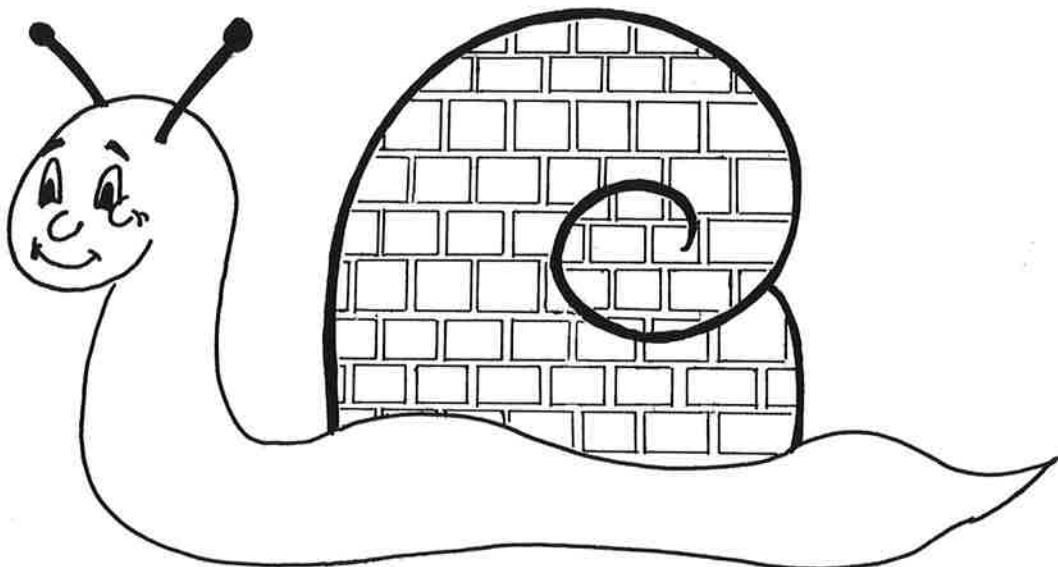
Namur/Luxembourg : 15%

— La moitié du montant disponible, soit 10 millions sera immédiatement consacrée à l'aménagement de logements personnels ou loués; l'autre moitié est actuellement réservée et sera destinée à venir en aide à des personnes plus dépendantes : ce type d'aide est encore à l'étude.

— Les premiers 10 millions seront scindés en deux : une moitié sera consacrée à des prêts accordés dans l'attente d'une bonne fin de dossiers introduits et acceptés par le Fonds National de Reclassement Social des Handicapés; l'autre moitié sera consacrée à des aides pour l'aménagement du logement.

Ces *prêts d'attente* et cette *aide à l'aménagement du logement* doivent être précédés de certaines formalités et de conditions : adressez-vous au service social de votre province pour les connaître.

Le « groupe logement » pense très franchement que ces propositions réalisent la synthèse la plus harmonieuse entre les besoins des handicapés et la volonté des donateurs.



Brabant

Nous nous joindrons aux comités de Luxembourg et Namur qui organiseront une journée à la Station Spatiale de RTT Lessive, le 26 septembre.

Tous les S.P. francophones de la province recevront une invitation personnelle pour s'y inscrire. Merci aux comités de Namur et Luxembourg de nous accueillir parmi eux.

Nous voudrions également programmer le film : « Duo pour une soliste », mais il est encore trop tôt pour pouvoir le confirmer.

Liège

Vendrons-nous plus de **chocolats** qu'en 1986 ? Et bien, cela dépend de vous, je dis bien de vous/malades, familles, amis, sympathisants, nous avons besoin de vous dans vos quartiers, vos villages, pour parler de **l'opération chocolat** autour de vous et pour expliquer les buts que nous poursuivons.

Nos projets sont nombreux :

— Poursuivre au centre neurologique de Fraiture des investissements en matière d'équipements spécialisés (brancards, douche, voiturette à hauts dossiers, tour de potier...)

— Le Comité de Liège veut intensifier les services rendus aux malades; documentations, médicale, sociale sur le matériel adapté (lift, interphone, fauteuils inclinables...)

— L'aide au logement est un de nos objectifs principaux et la recherche ne nous laisse pas indifférents.

Vous voyez, nous sommes tous concernés. Répondez à notre appel, portez-vous volontaire pour vendre des chocolats Galler. Pour ce faire, contactez Mesdames Petit et Jacques à notre nouveau bureau 8 rue Simonon 4000 Liège; tél: 041/52.26.66. Elles y sont le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h. En dehors des heures de permanences, un répondeur automatique répondra à votre appel et vous serez recontacté.

Réfléchissez à notre propagande, faites nous part de vos idées, vous en aurez l'occasion au goûter qu'organise la section de Verviers, le 18 juin.

A bientôt

Madame du Fontbaré

Luxembourg et Namur

Cette journée aura lieu le 26 septembre à Lessive, à la Station Spatiale de la RTT.

Le matin : exposés et témoignages.

Le midi : repas au mess.

L'après-midi : visite de la station et promenade dans le parc.

En ce qui concerne le déroulement de la journée, nous souhaiterions répondre le plus possible à votre attente et connaître votre avis tant pour cette année que pour les années à venir. C'est pourquoi un questionnaire a été envoyé à tous les S.P. des deux provinces.

Merci à toutes et à tous, des informations que vous pourrez nous fournir. Notre but est de répondre au mieux à vos souhaits.

Merci de votre collaboration.

Les Comités de Namur
et Luxembourg

Hainaut

Une journée aura lieu le samedi 3 octobre, à 10 heures, à Tournai, à l'Institut Provincial de Kinésithérapie.

Elle sera organisée conjointement par les centres de guidance de Tournai, Ath, Mouscron avec le concours du comité S.P. de Tournai et du comité provincial du Hainaut.

Elle comprendra :

— une partie académique (exposés divers sur des techniques de soins et sur des expériences personnelles).

— un lunch léger

— une partie récréative en collaboration avec le centre culturel de Tournai.

Des invitations individuelles seront lancées en temps utile. Nous envisageons d'affréter un car avec élévateur, avec départ de Charleroi.

Nous espérons être nombreux à cette journée de propagande et d'amitié.

Monsieur Mayence

Un film à voir

Duet for one Duo pour une soliste en français, est l'adaptation d'une pièce de théâtre.

Stéphanie Anderson (Julie Andrews) violoniste virtuose, est atteinte de sclérose en plaques. Elle cherche l'aide d'un psychanaliste (Max von Sydow) et tente de lutter avec lui contre la paralysie physique et la misère morale. Son mari l'a quittée pour sa secrétaire...

Le film est un peu trop mélodramatique et comporte des aspects controversés, mais, comme le souligne le Docteur Burnfield (médecin et S.P. lui-même) il va sûrement contribuer à résoudre tous problèmes

rencontrés par les personnes souffrant de sclérose en plaques.

Ce film est passé sur les écrans au mois de Mars à Londres, en avril à Paris où l'avant première était destinée à la recherche en France. Il passe actuellement sur les écrans à Bruxelles.

Madame Hustin



petrogaz

BUTANE ET PROPANE EN BOUTEILLES ET EN CITERNES

Pour les applications domestiques, l'agriculture, l'industrie et l'artisanat

Pour tous renseignements complémentaires :

PETROGAZ S.A.
 Boulevard du Régent 40
 1000 Bruxelles
 Tél. (02) 233 91 11

Lu dans le journal officiel des Communautés Européennes

Le 24 octobre 1985, Mr Newman avait posé une question écrite à la Commission des Communautés Européennes sur les mesures en faveur des personnes atteintes de S.P.

Réponse de la Commission (le 3.1.86) : la Fédération internationale des associations de la S.P. est toujours membre actif du groupe des organisations non gouvernementales de la Commission.

En janvier 1985, la Commission a organisé une conférence à Nijmegen (Pays-Bas) dans le cadre de son programme de recherche médicale, concernant la Recherche sur la S.P. en Europe. La conférence, à laquelle assistaient 70 spécialistes, a examiné l'état des recherches dans ce domaine et défi-

ni les points suivants comme étant les projets les plus prometteurs pour la coopération européenne :

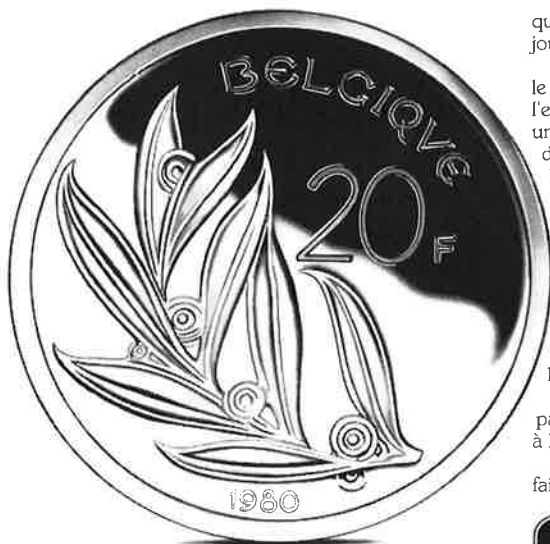
- Recherches portant sur la détection et le diagnostic rapides de la S.P. (grâce à l'application de techniques d'imagerie de résonance magnétique nucléaire, combinant l'imagerie à la spectroscopie).

- Recherches dans le domaine des facteurs génétiques et immunologiques.

- Essais thérapeutiques cliniques faisant appel à des protocoles et des méthodes d'évaluation.

Les projets figureront au 4^{ième} programme de coordination dans le secteur de la recherche médicale et de la santé publique de la Communauté (1987-89) qui sera soumis au conseil au printemps 1986.

PILE J'EPARGNE.



Epargner ou emprunter. Deux décisions trop importantes pour être prises à la légère. Non seulement elles peuvent influencer votre vie mais, également, celle de vos proches. Aussi, mieux vaut d'abord bien réfléchir. En toute connaissance de cause.

Epargner dès son plus jeune âge est, par exemple, une sage résolution. Tôt ou tard on en récolte les fruits. Pour réaliser ses rêves. Vivre ses ambitions. Sans compter

que ces efforts d'épargne sont récompensés le jour où on veut emprunter.

Ce conseil, un des 2000 agents Ippa vous le donnera. Il vous fera bénéficier de toute l'expérience de sa banque. Ce qui lui donne une solide avance sur ses confrères. A propos de confrère, vous trouverez peut-être ailleurs des taux qui, à première vue, vous semblent plus bas. Votre agent Ippa vous expliquera pourquoi cela ne signifie pas nécessairement un emprunt plus avantageux.

Il vous dira même comment recevoir le Guide Ippa des fêtes. Un splendide ouvrage de plus de 400 pages en couleurs qui vous fera découvrir les richesses du folklore belge.

Il y a sûrement un agent Ippa à deux pas de chez vous. N'hésitez pas une seconde à lui rendre visite.

Tôt ou tard, vous profiterez de son savoir-faire.

ippa

FACE J'EMPRUNTE.



Le 2 juillet 1986, Sir James Scott Hopkins a demandé où en restaient ces projets (dans le journal du 30.03.87).

Réponse de la Commission : Dans le cadre de son 4^{ème} programme de recherche médicale de 1987-89, la Commission envisage d'inclure la coordination de la Recherche nationale relative à l'étiologie et à la pathogénèse de la S.P. ainsi qu'au développement de meilleurs moyens de diagnostic et de nouvelles formes de traitement.

Séminaire de Piacenza (Italie)

1987 a été déclarée **année de l'environnement**. L'environnement physique est aussi visé, ce qui signifie pour une personne handicapée l'adaptation du logement, des moyens de transport et de l'accès aux bâtiments publics.

Les 150 participants à ce sommet comparèrent les résultats et les difficultés rencontrées par les 20 projets pilotes soutenus par la CEE dans les 12 États membres. Piacenza et Basilicata constituent les deux avant-postes italiens de cette expérience. La moitié des fonds nécessaires fut fournie par le Département des affaires sociales, le reste provient d'organismes régionaux et locaux.

En trois ans, 5 milliards furent consacrés à des investissements de solidarité. 210 jeunes gens handicapés en ont bénéficié

Nouvelle en bref

La Présidente, la Princesse Jean de Merode, et quelques membres du Conseil ont reçu, le 9 juin, sir John Walford, Secrétaire Général de la Ligue Anglaise. Cette réunion avait pour but de préparer celle qui eut lieu le lendemain avec Mr Daunt, Chef du Bureau des Actions en Faveur des Personnes Handicapées de la Commission des Communautés Européennes.

La formation d'un groupement européen des Ligues S.P. a été discuté en priorité (cette idée avait été avancée par la Ligue Anglaise). Mr Daunt nous a entretenu également de la façon dont la C.E.E pourrait nous prêter son assistance.

Le coin des poètes

Merci à toi de toujours penser mon nom

Merci à toi de m'appeler
quand tout va bien
et mal.

Merci aussi d'être là

bien que lasse
et toujours présente.

Merci de m'écouter

sans entendre parfois
ce qui dérange.

Merci d'atténuer

plutôt que d'amplifier.

C'est bon

d'épeler
d'appeler
ton nom.

Sur une musique

encore inconnue

Hey.

Pierre Plumet

reproduit avec l'aimable autorisation de l'Atelier de Créations Artistiques de Wallonie.

Brabant

Restons actifs... Devenons acteurs...

Danielle a poursuivi pendant 10 ans une carrière de metteur en scène et d'actrice, mais la sclérose en plaques s'est déclarée... Danielle ne veut pas tout abandonner. Elle souhaite **monter de petites pièces, ou sketches avec vous et pour vous.**

Dans l'âme de chacun d'entre nous vit un « acteur » ou une « actrice ». Faisons que ce rêve d'enfant devienne une réalité et rassemblons nos talents, si minimes soient-ils, en formant une troupe « SP et CIE ». Tout le monde est le bienvenu : S.P, famille, amis, valides et moins valides...

Les troupes s'adapteront en fonction des idées et des limites de chacun.

Nous attendons une dizaine de candidats minimum. N'hésitez pas et lancez vous sur les planches !

Téléphonez ou écrivez nous vite.

Service social Brabant

Av Plasky 173 1040 Bruxelles

Tél : 735.86.21

Pour Danielle Morsa

Maggy Schroeder
Pour le Comité du Brabant

Le Concert de Gala

Le Concert de Gala annuel a eu lieu le 30 mars. Nous avons pu applaudir l'orchestre de Lille dirigé par J.Cl. Casadesus dans la symphonie fantastique de Berlioz et l'Ouverture de Weber. Le pianiste Bernard Lemmens a interprété le Concerto de Schumann.

Grâce aux nombreuses dames bénévoles qui y convient leurs amis et connaissances, le gala a connu un grand succès.

Merci à tous de nous permettre ainsi d'assurer financièrement notre travail et notre aide sociale.

Hainaut

Le goûter de Thuillies

140 personnes, dont 70 S.P, ont participé au 17ième goûter de Thuillies. En 1970, 22 personnes

seulement étaient présentes. Quelle différence... Mr Jean Mayence, Président du Comité du Hainaut, a ouvert la séance par un exposé sur l'action des Rotaries en faveur de l'achat de vaccins contre la poliomyélite.

Mr Scory a exposé son action auprès de l'INAMI pour la reconnaissance du médicament l'Isoprinosine.

Le cercle « Art et Charité » qui fête son 70ième anniversaire, a dispensé la bonne humeur, par ses intermèdes chantés et par une pièce de théâtre. Ils furent très applaudis. M^{mes} Helewaut et van Goethem, responsables des vacances à Bénidorm, et M^{me} Sloos, brancadière et accompagnatrice sont venues de Bruges et d'Anvers pour manifester leur sympathie par leur présence. Les patients ayant fait un séjour en Espagne ont été très heureux de les revoir.

Une tombola bien fournie a permis d'attribuer 3 lots de 5000 Frs pour une participation aux vacances de Marcinelle en Montagne.

Les heureux gagnants furent M^{me} Paradis de Rance, M^{me} Liénard de Nimy, Mr Rosechaert de Couillet. Nous leur souhaitons bonnes vacances. Nous remercions toutes les personnes qui, ne participant pas à ces vacances, ont tenu à faire un versement par solidarité.

Mr et M^{me} Charniaux

Les rencontres organisées par les centres de guidance psychologique

Dans le numéro de mars, nous avons annoncé que Tournai, en collaboration avec les centres de Mouscron et de Ath, et avec le support du comité d'aide S.P. de Tournai, animé par la baronne Fallon et par Madame Lefèvre, projetait de mettre sur pied des rencontres. C'est chose faite à présent : la première a eu lieu le 26 mars à l'école d'horticulture de Tournai et a réuni une trentaine de personnes dont 14 patients S.P. pour un goûter et la projection de films sur les vacances.

Ces réunions, destinées à mieux connaître les besoins et à nouer des contacts à la fois utiles et amicaux, entre patients, centres de guidance et comités locaux de bénévoles seront proposées une fois par trimestre pour l'ouest du Hainaut, selon une tournante entre Tournai, Ath, Mouscron, Herseaux. La prochaine rencontre a lieu le samedi 20

juin, à Ath, à l'initiative du centre de guidance de cette ville. Des invitations individuelles seront envoyées.

A Charleroi, une réunion a eu lieu au centre de guidance, le lundi 15 juin.

Vacances à Marcinelle-en-Montagne

L'espoir de mettre sur pied deux séjours successifs n'a pu être concrétisé par manque d'inscriptions d'habitants du Hainaut.

Il apparaît cependant que les candidats d'autres provinces ne manquent pas. L'an prochain, il faudra repenser sérieusement à la manière de faire la propagande et de lancer les invitations.

Monsieur Mayence

Liège

Madame Moreau de Melen a présenté sa démission de la présidence du Comité de Liège mais elle accepte de continuer à nous aider en qualité de Présidente d'Honneur. Elle sera remplacée par Madame du Fontbaré. Madame de Schaetzen continue à assurer, comme précédemment, le poste de vice-présidente.

En ce qui concerne la trésorerie, Madame de Biolley secondera Madame Rouvroy jusqu'à la fin 87 et donnera son accord définitif à cette date. Quant à Monsieur Mons, il est chargé de la politique financière du comité.

Le comité rappelle que le bureau est définitivement installé au 8 rue Simonon à 4000 Liège et que le numéro de téléphone est le 041/52.26.66 !

Les permanences s'y tiendront les lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 9 à 11 heures.

(voir Liège : dernier page !!!!)

Les activités à la clinique de Fraiture

Quelques dames envoyées par la Ligue de la Sclérose en Plaques de la Province de Liège, organisent avec l'animatrice de la clinique de Fraiture, des activités une fois par mois. Celles-ci réservées aux malades sont variées. Durant le printemps et l'été, ce sont davantage des excursions d'une journée, promenades, visites de châteaux, barbecue, courses et déjeuners dans les supermarchés.

En hiver, l'animation est différente, conférences, films, distribution de crêpes dans toutes les chambres à la chandeleur; distribution de boissons lors de fêtes, concerts etc...

M^{me} de Liedekerke

Région Verviers-Eupen-Malmedy

La soirée théâtrale du 2 mai a connu un grand succès. Tous les spectateurs ont beaucoup ri et fortement applaudi les acteurs du théâtre de l'If.

Les scouts et les guides de Dison ont assuré la tenue des bars pendant l'entracte. Un énorme merci à eux, ainsi qu'aux acteurs, au régisseur et à tous ceux qui ont permis que cette soirée soit une réussite.

Madame K. de Radiguès

Luxembourg

Premier anniversaire...

C'est en effet le 21 avril 1986 qu'un comité de la Ligue s'est reconstitué dans la province du Luxembourg, grâce à l'aide et à l'impulsion énergique du comité de Namur, qui mérite tous nos remerciements.

Cela ne veut pas dire qu'avant cela rien n'ait existé dans notre province. Il y eut un comité jadis, mais il a cessé ses activités en 1981 et seuls quelques bénévoles continuaient à garder le contact avec certains malades, sans l'appui indispensable d'un service social.

Maintenant, c'est reparti sur les chapeaux de roues. N'en prenons pour preuve que les huit réunions du comité qui ont eu lieu depuis sa création, réunions fort animées et constructives.

La première action menée fut **une campagne d'information**, par affiches, presse, radio. De plus, les malades S.P. de la province ainsi que les médecins ont été avertis par lettre de la renaissance d'un comité dans le Luxembourg. Cette campagne a eu pour résultat l'inscription de 30 nouveaux malades.

L'assistante sociale, Madame Colet, avec beaucoup de dynamisme, s'est mise à la tâche. Outre les visites aux malades, qu'elle se propose de voir

chacun deux fois par an, les multiples démarches et prises de contact avec d'autres secteurs effectuées pour eux, elle a fait plusieurs exposés concernant la S.P. notamment à des services d'aides familiales. Elle complétait ainsi notre campagne d'information.

Pour mener à bien notre action, il était indispensable de **récolter des fonds**. Cela a été possible, grâce à la générosité de nombreux donateurs, contactés par lettre. Les dons reçus, ajoutés au subside de l'Hygiène sociale, à un viatique de démarrage accordé par la Ligue et au reliquat de caisse de l'ancien comité, permettent de faire face à nos besoins.

Pour compléter l'action de l'assistante sociale par des visites plus fréquentes aux malades, un **réseau de délégué(e)s** a été structuré pour couvrir toute la province, peu peuplée mais fort étendue. Chaque délégué visite en moyenne deux malades. Ceux-ci étant répartis géographiquement de façon inégale, avec certains points de plus forte concentration, des sections locales ont été créées pour les régions d'Arlon-Athus, Marche, Vielsam et une autre est en voie de l'être pour les environs de Virton.

Le 20 septembre 1986, quelques malades et délégués du Luxembourg ont participé avec Namur à la journée de Chevetogne, dont le compte-rendu est déjà paru dans un numéro précédent.

Le 17 octobre, un groupe de délégués a visité la Clinique de Fraiture, inconnue de la plupart d'entre eux.

A Noël, un cadeau a été remis à chacun des malades, qui semblent l'avoir fort apprécié.

Au cours de la réunion du 30 mars 1987, notre comité a décidé de s'émanciper de la « tutelle » amicale du comité de Namur et s'est doté d'une structure plus charpentée. Le « bureau » se compose maintenant d'un président, deux vice-président(e)s, un coordinateur, une secrétaire et un trésorier. Ce bureau se réunira chaque fois que nécessaire, en plus des réunions générales de l'ensemble des délégués.

Il ne faut pas perdre de vue que ce sont les délégués qui, par leurs visites et les petits services rendus, sont avec le service social la base de notre action auprès des malades. Tous les comités, bu-

reau, réunions etc.. ne serviraient à rien sans ces démarches répétées auprès de chaque malade. Pour encourager et aider cette action des délégués, une équipe a réalisé un « **Manuel du délégué de la SP** ». Ce petit fascicule, encore bien modeste, pourra être complété ultérieurement. Il s'adresse plus spécialement aux délégués de la province de Luxembourg, mais il sera bien volontiers envoyé à ceux et celles des autres provinces qui en feraient la demande.

Enfin, sur le plan local, de **petites réunions de malades** seront organisées, pour permettre à ceux pour qui une journée entière passée au loin serait trop fatigante, de se rencontrer à quelques uns et de rompre leur solitude.

D'autres projets seront sans doute réalisés... Nous en parlerons plus tard. Pour l'instant, nous poursuivons notre intégration dans la Ligue, dont nous attendons beaucoup et en particulier la visite promise de la Présidente Nationale.

Monsieur Ch de Brier



Lu pour vous

La sclérose en plaques, mieux comprendre au quotidien

éd SIMEP auteurs : J. LION. Médecin, chef de service au Centre de rééducation fonctionnelle de Kerpape (France). J.F. MATHE. Médecin, chef de service de rééducation fonctionnelle polyvalente, Hôpital ST Jacques Nantes (France).

Ce livre d'une centaine de pages se divise en quatre chapitres.

1. Que savons nous de la maladie,
2. Clinique, Diagnostic, Evolutivité
3. Traitement médical et rééducation
4. Les questions quotidiennes : comment vivre avec la S.P ?

Ce livre me semble presque essentiellement destiné à des professionnels : médecins, soignants, kinés... du moins pour les trois premiers chapitres. La quatrième partie reprend des informations concernant uniquement la France. En conclusion, ce livre intéressera certainement de nombreux professionnels qui seront contents de trouver un ouvrage très complet sur le sujet et surtout en français. Mais à mon avis, par sa lecture assez compliquée, il ne s'adresse pas aux malades.

Prix : 1.129 frs Libraifac 148 rue Berckmans 1060 Bruxelles.

Gymnastique pour tous les jours, Programme d'entraînement à domicile

éd. Société Suisse de la Sclérose en Plaques. Auteur : Ursula KUNZLE. Physiothérapeute en chef de la Clinique Neurologique Universitaire de Bâle.

Ce programme complète le traitement effectué par le kiné. Ces exercices quotidiens permettent d'améliorer la motricité, mais ils peuvent aussi jouer un rôle psychologique : en prenant activement sa santé en main, le S.P. quitte son rôle passif. La nouvelle confiance qu'il puise dans ses propres forces peut modifier son attitude envers la vie. « Ce qui compte surtout, c'est la volonté de faire son possible, de chercher à s'améliorer et de persévérer dans ses efforts ». (extrait de l'introduction par le Prof Wuethrich). Prix : 25 F.S + 10.10 F.S frais

d'envoi Société Suisse de la Sclérose en Plaques, Brinnerstrasse 1 Case Postale 322. 8036 Zurich Suisse.

Ce livre existe aussi à la bibliothèque de la Ligue. Sur le même sujet, nous disposons aussi des titres suivants :

— Sclérose en plaques. Training quotidien. Société Suisse de la Sclérose en Plaques, destiné aux patients peu mobiles et à leurs aides.

— Maximisons notre santé. Société Américaine M.S (en français).

— Cahiers de kinésithérapie juillet-août 1978 : destiné exclusivement aux kinésithérapeutes.

Ces quatre livres concernant la kiné peuvent être consultés à la bibliothèque de la Ligue, mais il est **impératif** de téléphoner au 02/736.16.38 avant de venir.

Des photocopies peuvent être faites au prix de 2 frs/page.

Eve Craenhals

Nous vous signalons le livre très attachant de Greta Hauch : Der Aufschrei : Warum ?. Greta Hauch est elle-même malade, et elle raconte sa vie. Ce livre peut être obtenu en versant la somme de 520 Frs (frais d'envoi compris), sur le compte de Grenz-echo, Eupen 000-0750636-50. (Livre de 250 pages, reliure carton). N'existe qu'en langue allemande.

Formation en informatique

L'OBELTEN est une ASBL située à Charleroi qui s'est spécialisée dans la formation en informatique et la formation assistée par ordinateurs.

En 1987, nous avons mission d'organiser avec l'aide financière du Fonds Social Européen, **des formations en informatique** destinées à un public d'handicapés moteurs (y compris des personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer). Cette formation vise à procurer des bases en informatique pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale de ces personnes.

Les métiers approchés seront, par exemple, aide comptable, secrétaire, employé pour une société informatisée ou qui souhaite s'informatiser...

La formation est conçue pour être la plus souple et la plus personnalisée possible. Nos modules auto-formants permettent à chacun d'apprendre selon son rythme et sa disponibilité. Dans les locaux de l'OBELTEN, il existe une classe informatique composée de 14 micro-ordinateurs reliés en réseau à un plus gros système capable de gérer la formation de chaque apprenant.

De plus, il est envisageable de suivre en partie la formation, dans des lieux décentralisés.

L'éventail de la formation sera le suivant :

- initiation à l'informatique;
- initiation à la programmation Basic;
- formation au traitement de texte;
- approche de logiciels spécifiques tels que le traitement de fichiers, les logiciels tableurs, le traitement comptable...

L'inscription est en priorité réservée aux personnes qui travaillent encore ou qui sont demandeuses d'emploi. Toute personne intéressée n'habitant pas la région, peut se faire connaître. Suivant le nombre de demandes, l'ASBL OBELTEN envisagera une décentralisation. La formation est gratuite, les locaux sont accessibles. Les horaires seront fixés en fonction de la demande des participants (cours du jour ou du soir).

Si vous êtes intéressés par cette formation, n'hésitez pas à nous contacter au plus tôt.

Adresse : OBELTEN ASBL

Caserne Trésignies

Avenue général Michel

6000 Charleroi

Tél : 071/33.33.11

RESPONSABLE DU PROJET : Sylvie FINNE

Par sympathie

AN HYP
BANQUE D'ÉPARGNE

Petites annonces

A vendre

Voiturette électronique VERMEIREN,
état neuf.

M^{me} ROSTENNE

Tél. : 081/30.41.63

Le rôle de la rate dans la S.P.

Il est exact que les lymphocytes, les « soldats de l'immunité », sont fabriqués par les organes dits lymphoïdes et en particulier dans la rate, les ganglions lymphatiques et le thymus. Ce dernier, on le sait, s'atrophie dans l'adolescence.

A notre connaissance, aucune anomalie de fonctionnement de ces organes n'a jamais été mise en évidence chez les malades atteints de S.P. On sait, par contre, que dans la myasthénie (affection également immunitaire caractérisée par des périodes de grande fatigabilité en rapport avec un épuisement anormalement rapide de la force musculaire) la persistance du thymus à l'âge adulte est parfois tenue pour responsable des troubles immunitaires et suivie de sanction chirurgicale. L'ablation du thymus a été réalisée chez des patients S.P. au cours d'une étude clinique bien contrôlée sans donner lieu à une amélioration ou une stabilisation quelconque des symptômes.

Intérêt de certains traitements parallèles dans la S.P.

Ce sujet a été abordé à plusieurs reprises dans la Clef et les lecteurs qui ne possèdent pas les textes peuvent les obtenir auprès de la rédaction du journal.

A propos de l'Isoprinosine

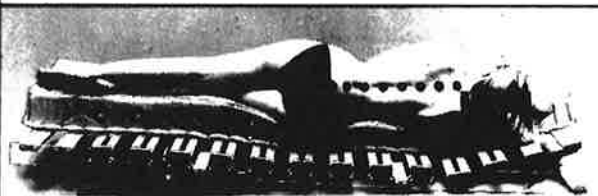
Pourquoi le remboursement du médicament « l'Isoprinosine » n'est-il pas accepté par le Ministère de la Santé Publique ?

Cette question a été posée au Ministère de la Santé Publique, qui après avoir consulté les autorités scientifiques compétentes en la matière et les experts de la commission médico-pharmaceutique, a estimé ne pas pouvoir donner dans l'immédiat une suite favorable à cette demande.

En effet, les données cliniques actuelles ne sont pas suffisantes, pour conclure que ce médicament est réellement efficace dans la S.P. Il faut donc attendre la confirmation d'autres essais.

Docteur Gonsette
Médecin-Directeur
Clinique de Melsbroek

**Lattoflex,
un ensemble sommier-matelas,
qui s'appuie sur des recherches
médicales poussées.**



lattoflex ^{tecnisom}
Le soutien correct du dos



ETS A. ET L. VERHAEGEN S.A.
Rue G. Schildknecht, 33
1020 BRUXELLES - Tél. 02/426 48 20.
Show-room ouvert tous les jours (sauf dimanche et lundi)
de 10 à 12h et de 13 à 18h

Moins d'indifférence pour la différence

Ouvrez le journal, branchez radio ou TV, la « différence » y est traitée à longueur de colonnes et d'émissions.

Qu'il s'agisse de problèmes de langues, de philosophie, de culture ou/et de religion — et nous nous abstenons d'aborder les questions de racisme et de xénophobie — le manque d'intérêt porté vis à vis de celui qui sort de la norme est régulièrement mis en évidence.

Que dire alors, lorsqu'il s'agit d'un handicap physique ou mental, entraînant pour la personne handicapée une perte d'autonomie, quelle que soit l'origine, la nature ou l'importance ?

Combien il est réconfortant pour le handicapé-moteur, différent du valide, de trouver autour de lui un peu de compréhension des difficultés matérielles auxquelles il se sent confronté quotidiennement; surtout pas de commisération. Cette attitude serait désobligeante et préjudiciable à sa réinsertion au sein de la communauté active. N'avons-nous pas mille fois l'occasion de nous soucier de cet autre qu'en fait nous aurions pu être si...

N'est-il pas simple pour le valide d'aider un handicapé à gravir les quelques marches d'un escalier, de joindre ses efforts aux siens pour franchir en voiturette la bordure en saillie d'un trottoir, de lui laisser un peu plus d'espace pour circuler dans un lieu public, au restaurant, au snack.

Est-ce trop demander que de respecter son emplacement de parking indiqué sans équivoque tant sur la voie publique que sur l'aire de stationnement d'une grande surface ou d'une autoroute? A fortiori, quand il s'agit d'endroit prévu à cet effet à proximité de l'entrée d'un établissement hospitalier et « illégalement » occupé.

Notre propos se refuse d'être moralisateur car souvent la personne handicapée trouve en ces moments critiques l'un ou l'autre valide qui sponta-

nément lui offre cet appui qu'il n'ose peut-être pas solliciter.

Ne sous-estimez jamais, ami lecteur, le service ainsi rendu, minime à vos yeux certes, mais essentiel pour le handicapé qui se sentira de la sorte accueilli parmi les autres au point peut-être d'en « oublier son handicap ».

Soucieux de devancer d'éventuelles réflexions, justifiées par ailleurs, nous reconnaissons volontiers qu'il arrive parfois d'accuser à tort le manque de serviabilité du valide alors que l'un ou l'autre handicapé, plus ou moins aigri et peut-être de façon agressive hélas!, « exige » cette aide qui lui est indispensable.

N'en faisons pas une règle générale, car le comportement que nous considérons comme isolé, ne peut que nuire à la bonne cause et compromettre le désir légitime des handicapés de vivre en parfaite harmonie avec leurs « non-semblables ».

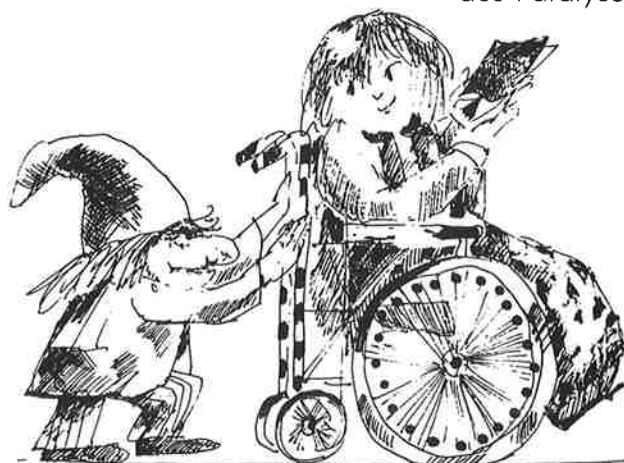
La vraie réinsertion est à ce prix et dans bien d'autres domaines que nous n'avons guère voulu évoquer dans cet article.

Le handicapé, conscient qu'en dehors de ses droits il a également des devoirs aspire intensément à prendre part à la vie de tous les jours, après y avoir été convié.

Merci de rejeter l'indifférence pour la différence...

Monsieur Hofman

Administrateur Délégué
de l'Association Belge
des Paralysés





SANDOZ
RESEARCH...



Division SANDOZ PHARMA • SANDOZ S.A. • Chaussée de Haecht 226 • 1030 Bruxelles
Afdeling SANDOZ FARMA • N.V. SANDOZ • Haachtsesteenweg 226 • 1030 Brussel

Ligue Belge de la Sclérose en Plaques

Communauté Française

Secrétariat général Avenue Plasky 173, B 11 - 1040 Bruxelles
Tél. : 02/736.16.38 - CB : 068-2033180-87

Permanences sociales et secrétariats provinciaux :

Brabant

Permanence : Mardi et vendredi de 9 à 12 h.
Avenue Plasky 173 - 1040 Bruxelles
Tél. : 02/735.86.21 - CCP 000-0666015-13

Luxembourg

Permanence : mardi de 9 à 13 h
Rue des Raines 2 - 5431 Rochefort
Tél. : 084/21.45.89 - CB : 267-0501470-96

Hainaut (centres de guidance)

7800 Ath
Rue Isidore Hoton 9
Tél. : 068/22.57.40

7130 Binche
Rue de Bruxelles 23
Tél. : 064/33.63.68

6000 Charleroi
Rue de la Science 7
Tél. : 071/32.81.32

7250 Colfontaine
Rue Grande 17
Tél. : 065/66.63.69

7000 Mons
Av. d'Hyon 45
Tél. : 065/31.48.38

6180 Courcelles
Av. Dewiest 9/1
Tél. : 071/45.69.22

7700 Mouscron
Rue de la Station 121B
Tél. : 056/34.67.89

7780 Comines
Ch. de Warneton 20
Tél. : 056/55.71.51

7500 Tournai
Rue de l'Athénée 21
Tél. : 069/22.72.48

Liège

Permanence : lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9-12 heures
Rue Simonon 8 - 4000 Liège.
Tél. : 041/53.38.82 - CCP 000-0041473-54

Huy : le matin : 019/56.61.83 ou après 19 h.

Verviers : le matin : 087/22.13.37

Namur

Permanence : Tous les lundis de 9 à 12 h
Tél. : 081/22.91.75 ext : 255
Permanences téléphoniques uniquement :
081/22.96.95 mercredi et vendredi 13 à 17 h.
Centre Social : 22 Avenue Reine Astrid 5000 Namur
CB : 250-7663467-67

Centres Hospitaliers :

Centre national de la S.P. de Melsbroek
Rue Vanheylen, 16. 1910 Melsbroek
Tél : 02/751.80.30

Centre neurologique de
4152 Fraiture
Tél. : 085/51.19.61 ou 62

M.S en Revalidatie Centrum d'Overpelt
Boemerangstraat, 2. 3583 Overpelt
Tél : 011/64.01.21

Exonération fiscale :

La ligue S.P. est autorisée à délivrer une attestation fiscale pour tout don supérieur à 1.000 FB.

N.B. Les articles paraissant dans ce périodique n'engagent que leurs auteurs.

Abonnement :

Annuel au périodique trimestriel LA CLEF : 300 FB. A verser au compte : 068-2033180-87. Nous remercions pour toute intervention supérieure à ce montant. Les textes pour le journal doivent nous parvenir avant le 15 février, 15 mai, 15 août ou 15 novembre de chaque année.